A M. le Dr P. Brouardel
Doyen de la Faculté de médecine
Hommage de profond respect
Ant. Ritti

ÉLOGE

DU DOCTEUR

JULES COTARD

ÉLOGE

DU DOCTEUR

JULES COTARD

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE, DU 30 AVRIL 1894

PAR

Le Dr Ant. RITTI
Secrétaire général de la Société
Médecin de la Maison nationale de Charenton



PARIS
IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL
L. MARETHEUX, Directeur
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 135,000 FRANCS
1, RUE CASSETTE, 1

1894

ÉLOGE

DU DOCTEUR

JULES COTARD

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE, DU 30 AVRIL 1894

MESSIEURS,

Lorsque le médecin aliéniste a décrit jusque dans leurs moindres nuances les nombreux symptômes qui se présentent à son observation, qu'il a découvert leurs associations et modes de succession multiples, établissant ainsi l'existence de types morbides variés ; lorsqu'il a déterminé les causes immédiates ou éloignées de la folie et essayé d'amener la guérison de ce mal redoutable, son œuvre, quelle que soit son étendue, n'est pas achevée. S'il est philosophe, curieux de la « nature des choses », il ne se contentera pas de ces connaissances de surface ; poussant plus avant ses recherches, il vou-

dra trouver l'explication de ces troubles de l'esprit, soit qu'il les rattache à un fait biologique ou psychologique plus général, soit qu'il analyse avec exactitude les conditions de leur production afin d'en mieux saisir le mécanisme.

Depuis plus de trois mille ans qu'il y a des médecins et qui pensent, ce problème de la folie, si étrange et si irritant à la fois, a reçu bien des solutions ; les théories ont succédé aux théories, empruntées toutes aux idées philosophiques ou médicales ambiantes. Leur étude est sans contredit un des chapitres les plus curieux et les plus instructifs de l'histoire des variations de l'esprit humain.

Ces spéculations, parfois bizarres, souvent hasardées, ne sont cependant ni vaines ni stériles, comme on est trop porté à le croire. Et d'abord cette tendance à tirer des idées générales de faits particuliers, répond à un besoin, en quelque sorte inné, de notre organisation mentale. D'autre part, ces mêmes idées générales, qu'on accuse d'immobiliser la science en l'emprisonnant dans une formule, deviennent à leur tour génératrices de progrès. En soulevant des discussions passionnées, elles ont l'heureux privilège d'exciter l'ardeur de la recherche, d'agrandir notre horizon intellectuel, même de mettre sur la voie de vérités inattendues ; et c'est ainsi que ces théories si dédaignées, qui, pour la plupart, n'ont qu'une existence éphémère, contribuent à étendre et à approfondir notre savoir ; elles passent, mais elles ont fait augmenter la science.

La pathologie mentale, comme toutes les sciences d'observation, doit donc éviter cet écueil si dangereux de l'empirisme qui se borne à la constatation des faits. Pour progresser, pour arriver à établir des lois, c'est-à-dire des rapports de succession ou de coexistence entre les phénomènes qu'elle étudie, il lui faut recourir à une

série d'hypothèses positives, vérifiables, lui permettant de serrer de plus en plus près la vérité, but constant de nos efforts et de nos recherches.

Ces principes, qui dirigent les savants dans la voie des découvertes, furent ceux d'un de nos collègues regrettés, trop tôt enlevé à la science qu'il cultivait avec tant de talent et d'élévation. « Esprit profond et original, à la fois philosophique et clinicien », il se refusait à n'envisager la médecine mentale que comme une simple collection d'observations cliniques plus ou moins originales, cataloguées en genres, espèces et variétés distinctes ; ces troubles intellectuels qui constituent la folie, il s'efforça de les apprécier théoriquement, de les expliquer à l'aide des données fournies par l'étude de l'état normal. S'inspirant de l'idée fondamentale de Broussais, il s'exprimait ainsi dans cette enceinte : « La science de l'homme comprend aussi bien la santé que la maladie, ce serait la mutiler que de n'en considérer qu'un côté restreint ; enfin, on ne peut comprendre un état pathologique qu'à la condition de connaître l'état normal. » Il voulait parler nécessairement de la connaissance scientifique de l'état normal de l'intelligence, de la physiologie psychique, non de cette psychologie métaphysique vaine et stérile, dont l'influence sur la pathologie mentale a pu être avec raison qualifiée de nuisible.

Les travaux que lui inspira cette méthode, font le plus grand honneur à notre collègue ; son œuvre reste malheureusement inachevée ; une mort, cruelle entre toutes, l'a interrompue au moment où elle allait recevoir tout son développement. Mais, hâtons-nous de le dire, elle n'est pas restée inféconde, car elle a trouvé des continuateurs dignes d'elle.

Les services rendus à la science méritent assurément toute notre admiration ; mais combien plus vive est cette

admiration lorsqu'à l'éminence des facultés intellectuelles se joint la supériorité morale ! Cet heureux mélange se rencontre chez le savant distingué dont j'ai pris à tâche de faire revivre devant vous la noble et attachante figure ; sa vie entière, sa mort même en portent témoignage.

Jules Cotard naquit à Issoudun (Indre), le 1er juin 1840, d'une famille protestante aux mœurs simples et sévères. Il tenait surtout de sa mère, femme remarquable par l'intelligence et le caractère, d'une culture d'esprit très étendue, d'une bonté et d'une douceur inaltérables. Tous ceux qui l'ont approchée se rappellent cette figure un peu austère qu'éclairait un sourire triste, mais bienveillant ; ils se souviennent aussi de l'ascendant moral qu'elle exerçait — qu'elle exerce encore — sur tous les siens, qui entourent la mère, l'aïeule, de leur tendresse respectueuse, de leur affectueuse vénération.

Son père était imprimeur-libraire ; par sa droiture et sa probité, il s'était acquis l'estime de ses concitoyens. Grâce à son activité, à son entente des affaires, l'aisance régnait dans la famille. Esprit éclairé, il voulut donner à ses fils une instruction complète et les pousser dans les carrières libérales ; il leur fit commencer les études classiques au collège d'Issoudun. Le jeune Jules, qui, dès son enfance, avait montré un caractère sérieux et réfléchi, fit de rapides progrès, ainsi que le prouvent ses succès de fin d'année.

Arrivé dans les classes supérieures, il fut envoyé dans une institution dirigée par M. Jauffret, un de ses parents, et dont les internes suivaient les cours du lycée Charlemagne. L'élève fut digne de ses maîtres, il termina brillamment ses études scolaires et conquit la même année, à quelques mois d'intervalle, les deux baccalauréats, d'abord celui des sciences, puis celui des lettres.

Ses hésitations sur le choix d'une carrière ne furent pas longues ; ses goûts, ses aptitudes, la curiosité scientifique, l'espoir de pouvoir être utile à autrui, tout le poussait vers la médecine. Il s'inscrivit à la Faculté de Paris. Ses études médicales furent solides et brillantes ; les dix années qu'il y consacra ne profitèrent pas seulement à son instruction spéciale, professionnelle, mais aussi à son instruction générale. Il n'était pas de ces esprits qui se cantonnent dans le cercle étroit de la pratique ; il voyait plus haut et plus loin. La médecine, qui a de si fortes assises dans les sciences physiques et biologiques, confine d'autre part aux plus hautes spéculations sociales et morales ; si elle est d'un secours indispensable à ces dernières, celles-ci à leur tour lui servent de stimulant et, souvent, lui indiquent de nouvelles recherches à entreprendre.

Cotard, qui avait conscience du rôle élevé du médecin et de son art, se livrait, pour le remplir dignement, à un travail continu, acharné ; l'amphithéâtre et l'hôpital ne voyaient pas d'élève plus assidu. Son zèle fut récompensé : il fut nommé interne des hôpitaux au concours de 1863, le treizième sur trente-cinq. Il avait pour camarades de promotion, trois membres de cette Société, MM. Bouchereau, Magnan et Meuriot ; parmi les autres, il en est plusieurs qui ont acquis une juste notoriété : M. le professeur Hayem, MM. Prévost (de Genève), Albert Regnard, etc.

« Les jeunes gens qui arrivent à l'internat, triés par un examen, sont généralement studieux et désireux d'employer utilement les quatre années qui leur sont dévolues. On se lie, on étudie ensemble, on discute les cas et les méthodes, on juge les maîtres, et, la médecine offrant tant d'occasions de philosopher, on philosophe. » Cette esquisse de l'internat, en 1826, tracée par E. Lit-

tré (1), est — il faut l'espérer, du moins — encore exacte aujourd'hui, elle l'était certainement à l'époque de Cotard. Comme leurs aînés, les internes de sa génération, dont quelques-uns sont les maîtres d'aujourd'hui, se livraient au travail avec passion, et à la controverse avec délice. Les salles de garde retentissaient du bruit de leurs discussions ; ces propos de table où l'on pense tout haut, où l'on parle sans se gêner, et où l'on ne se formalise pas d'être contredit, ont leur charme ; ils sont aussi une excellente gymnastique de l'esprit. Les circonstances, d'ailleurs, étaient favorables et excitaient les esprits aux joutes philosophiques.

L'Empire qui, né d'un coup d'Etat, n'avait jusque-là gouverné que par un système de compression, crut devoir octroyer un peu de cette liberté qu'il avait confisquée treize ans auparavant. La lutte des idées, si nécessaire au progrès, pouvait de nouveau, timidement il est vrai, se produire au grand jour. Les doctrines philosophiques, adversaires de la philosophie officielle, trop longtemps condamnées au silence, la plus cruelle des persécutions, en profitèrent pour affirmer leur existence, défendre leurs idées. La jeunesse des Ecoles prit parti, et on la vit, avec cette ardeur généreuse qui la caractérise, se jeter dans la mêlée, soit en manifestant bruyamment, soit, ce qui valait mieux, par des publications périodiques où elle discutait, avec enthousiasme, mais non sans profondeur, les difficiles problèmes qu'on agitait autour d'elle.

Cotard assistait avec le plus vif intérêt à ce conflit d'opinions, les plus grandes hardiesses de la pensée ne lui déplaisaient pas ; ses connaissances, ses lectures philosophiques lui permettaient de juger des coups que

(1) E. Littré, *Médecine et médecins*, 1er édit. Paris, 1872. p. III.

se portaient les combattants, de redresser ce qu'il y avait de faux ou d'exagéré dans leurs polémiques. Ses jugements, pour tranchés qu'ils fussent parfois, ne respiraient cependant pas le scepticisme : une intelligence aussi sérieuse, aussi réfléchie, ne se laisse pas bercer, ni ne s'endort sur le « mol oreiller du doute » : elle a soif de certitude, ou mieux de convictions ; il lui faut de ces notions suprêmes et directrices, satisfaisant à la fois l'esprit et le cœur, servant de guide assuré dans la conduite. Ces notions, un heureux hasard les avait mises sur son chemin, à cet âge critique de la jeunesse studieuse où se produit une évolution intérieure, où les croyances surnaturelles, mises en discussion, sont le plus souvent abandonnées sans retour.

Cotard était en vacances à Issoudun, où la lecture était sa principale distraction. Parmi les ouvrages en vente dans la librairie de son père, s'en trouvait un dont le titre le frappa : c'était une *Exposition abrégée et populaire de la philosophie et de la religion positives* (1). Il l'ouvrit avec curiosité, le feuilleta non sans crainte de désillusion ; mais, à mesure qu'il avançait dans sa lecture, il fut entraîné : lui qui aimait la science avec passion, il découvrait une philosophie, embrassant les sciences et leur enchaînement, les sociétés et leur développement, avec, comme couronnement, une morale ayant pour base la connaissance réelle de la nature humaine, et pour but le dévouement à autrui et le culte des grands hommes.

L'impression ressentie fut profonde et durable. Son enthousiasme ne diminua pas, lorsque, voulant remonter à la source de la doctrine, il entreprit la lecture des œuvres de son fondateur. Comme tant d'autres de sa

(1) Célestin de Blignières, *Exposition abrégée et populaire de la philosophie et de la religion positives.* 1 vol. in-12. Paris, 1857.

génération, il fut subjugué par le génie d'Auguste Comte, ce penseur qui domine de si haut son siècle qu'on peut lui appliquer la simple et grande phrase de Dante, et le ranger, au même titre qu'Aristote et Descartes, parmi les maîtres de ceux qui savent.

Son adhésion devint alors complète, sans réserve; car, comme le dit si bien Sainte-Beuve de Littré : « Les convictions, dans ces âmes si fermes, si ardentes sous leur apparente froideur, ne se comportent pas comme les simples opinions dans les âmes ordinaires et communes, ou distinguées, mais tièdes, elles ne flottent pas, elles mordent à fond ; elles sont sujettes à une entière fixité et adhérence ; une fois qu'elles prennent, elles ne cessent plus (1). »

Mais plus encore peut être que le travail et la réflexion, ses entretiens avec l'auteur de l'*Exposition* qui l'avait initié au positivisme, le confirmèrent dans ses idées. M. C. de Blignières, un disciple de Comte de la première heure, ancien élève de l'Ecole polytechnique, suivait, sur les conseils de son ami le professeur Ch. Robin, les cours de la Faculté de médecine afin de compléter son éducation encyclopédique par des études de biologie. Il se mêlait volontiers à l'élite des jeunes gens qui l'entouraient, recherchant surtout la société de ceux qui avaient des tendances aux idées générales. Ils tiraient d'ailleurs grand profit de la conversation de ce penseur, à la tournure d'esprit originale, à l'érudition vaste et sûre, qui s'était complètement identifié avec la doctrine qu'il professait. Cotard, comme tout néophyte, saisissait toutes les occasions propres à fortifier et à éclairer sa nouvelle foi philosophique ; il désira de se lier avec M. de Blignières ; la parfaite communion d'idées rendit ces relations faciles, elles devinrent bien-

(1) Sainte-Beuve: *Nouveaux lundis*, t. V. Paris, 1866, p. 235.

tôt quotidiennes et ce « commerce familier de la pensée » eut sur son développement intellectuel la plus salutaire influence.

L'étude de ces crises intimes sont du plus haut intérêt pour la connaissance de la nature morale de certaines personnalités. Les âmes vigoureuses sortent de la lutte avec des principes solides et invariables, qui, autant peut-être que l'éducation familiale, donnent à leur vie cette unité, à leur caractère cette sérénité, que nous admirons tant chez Cotard.

Ces incursions dans le domaine de la philosophie, loin de ralentir, excitaient au contraire son zèle pour la science. Après quelques hésitations au début de son internat, après avoir fait même, pendant une année, de la chirurgie pour laquelle il ne se sentait aucune aptitude, il finit par trouver sa voie. Il devint interne de la Salpêtrière où il eut pour maîtres Charcot et Vulpian, pour collègues et amis, MM. Bouchard et Prévost (de Genève). Il fut un des ouvriers de la première heure de cette Ecole, qui, depuis, sous la haute direction et grâce aux remarquables travaux de son illustre chef, eut des destinées si brillantes.

Il s'y passionna pour les recherches sur la pathologie du système nerveux, qui, déjà, y étaient en honneur, avec la conviction qu'elles pourraient donner un jour la solution de ces problèmes délicats de la nature humaine que la philosophie cherche en vain depuis des siècles, en dehors de la méthode scientifique.

L'hospice de la Salpêtrière, « ce grand *emporium* des misères humaines », est tout spécialement approprié à ces difficiles études : pour champ d'observation, toute la gamme des affections nerveuses et la folie sous ses multiples formes ; la facilité de faire des autopsies ; les ressources de laboratoires bien outillés. Cotard sut

mettre à profit ces exceptionnelles conditions de travail ; il se familiarisa avec la méthode anatomo-clinique, dont Charcot tirait de si merveilleux résultats et qui est bien supérieure à l'expérimentation pour déterminer les fonctions du système nerveux. Il recueillait avec le plus grand soin les faits qui se présentaient à son examen, notant avec précision les moindres troubles ; puis, lorsque la mort survenait, il cherchait sur le cadavre à établir la corrélation existant entre les lésions qu'il découvrait et les phénomènes morbides observés pendant la vie. Il réunit ainsi une somme considérable de documents sur les sujets les plus divers, qu'il utilisa dans des communications à la Société anatomique ou à la Société de biologie, mais surtout à cette dernière qu'il considérait — et avec raison — comme une émanation du positivisme.

C'était au mois de mai 1848, Paris venait de renverser un trône ; il vivait au milieu des manifestations et des émeutes, en attendant cette formidable insurrection de juin qui devait mettre la société à deux doigts de sa perte. Mais les agitations de la politique, quelque troublantes qu'elles soient, ne sauraient entraver la marche de la science. Plusieurs médecins et naturalistes, parmi lesquels Claude Bernard, Charles Robin, Segond, Lebert, tous plus ou moins pénétrés de la doctrine de Comte, se réunirent chez Rayer et décidèrent de « former une Société dans le but d'étudier, avec des vues d'ensemble et par les voies de l'observation et de l'expérimentation, les phénomènes qui se rattachent à la science de la vie, à la biologie, tant normale que pathologique ». Robin traça de main de maître le programme de la nouvelle Société, qui a été fidèlement suivi jusqu'à nos jours, ainsi que le prouve la collection des comptes rendus et mémoires publiés depuis son origine.

Cotard assistait régulièrement à ses séances et n'y venait pas toujours les mains vides. Sa première présentation importante fut, en 1865, un travail fait en collaboration avec son maître Charcot : « Sur un cas de zona du cou avec altération des nerfs du plexus cervical et des ganglions correspondants des racines spinales postérieures. » C'est une contribution importante à l'étude des troubles trophiques consécutifs à l'inflammation des nerfs spinaux.

Deux questions fondamentales de pathologie nerveuse étaient alors à l'ordre du jour de l'Ecole de la Salpêtrière, tous les efforts convergeaient pour les résoudre : l'hémorragie et le ramollissement du cerveau, leur pathogénie et leur thermométrie clinique. Sur la première, on connaît les importants travaux de Charcot et Bouchard ; pour la seconde, elle a été étudiée avec soin par Cotard et son ami Prévost, aidés des conseils de leurs maîtres Charcot et Vulpian, qui leur fournirent de nombreux documents avec une libéralité digne d'éloges.

Les conclusions auxquelles les deux jeunes savants arrivèrent dans leurs recherches sont basées sur deux sortes de preuves, les unes empruntées à la méthode expérimentale, les autres à l'observation clinique.

Grâce à des procédés d'une extrême délicatesse, ils parvinrent à produire chez les animaux des embolies qui amenaient des ramollissements identiques à ceux que l'on observe chez l'homme ; ils purent suivre ainsi ce processus morbide aux diverses périodes de son évolution, depuis l'hyperémie du début et la dégénération nécrobiotique qui lui succède, jusqu'à la production du tissu conjonctif et la formation de plaques jaunes.

Se reportant ensuite à leurs observations cliniques et aux résultats de leurs autopsies, ils retrouvèrent des ramollissements constitués par un processus morbide très analogue à celui qu'ils avaient produit artificielle-

ment chez le chien. Ces ramollissements sont causés par des troubles circulatoires de nature ischémique, qui, eux, ont pour point de départ, tantôt une oblitération artérielle par thrombose ou par embolie, tantôt la seule dégénérescence athéromateuse des artères cérébrales, tantôt, peut-être, une embolie capillaire plus ou moins généralisée.

Le ramollissement cérébral n'est donc pas un processus inflammatoire, ainsi que le prouve d'ailleurs l'absence d'élévation de la température ; il est dû — personne ne le conteste plus aujourd'hui — à la cessation de l'irrigation sanguine d'un territoire plus ou moins étendu du cerveau ; c'est à cette interruption de la circulation, et non à la congestion, qu'il faut attribuer ces symptômes si fréquents chez les vieillards, le simple étourdissement, l'attaque accompagnée de paralysie, enfin les désordres de la sensibilité et de l'intelligence.

Ce mémoire, qui touche à un des points les plus importants de la pathologie générale des maladies du cerveau et qui y apporte une solution si satisfaisante, fut communiqué à la Société de biologie, dans les séances de décembre 1865 ; il y fut très goûté et valut à leurs auteurs d'être nommés membres titulaires de cette savante Compagnie. Une récompense non moins enviable leur fut décernée par l'Académie des sciences qui, dans sa séance solennelle du 18 mai 1868, leur accorda, sur le rapport de Ch. Robin, une citation honorable du Prix de médecine et de chirurgie.

Comme couronnement d'études médicales aussi brillantes, Cotard choisit pour sujet de thèse l'atrophie cérébrale au point de vue clinique et anatomo-pathologique. Il s'appliqua à démontrer que cette affection du cerveau n'est pas, à proprement parler, une espèce morbide distincte, mais le terme auquel aboutissent, après

un temps plus ou moins long, diverses maladies cérébrales, entre autres le ramollissement, l'apoplexie, l'hémorragie méningée,ou encore l'encéphalite traumatique. Ces maladies déterminent la diminution de volume d'une portion de l'organe de la pensée, tantôt directement, en produisant de vastes pertes de substance,tantôt indirectement, en étant le point de départ d'un travail atrophique, souvent d'une sclérose envahissante qui s'étend à tout l'hémisphère.

De telles lésions des éléments nobles de l'organisme ont-elles nécessairement un retentissement fâcheux sur l'intelligence ? De l'examen raisonné des nombreux faits cliniques qu'il réunit, Cotard se croit « en droit de conclure tout d'abord que, lorsqu'un hémisphère cérébral a été détruit pendant la première enfance, l'autre hémisphère peut le suppléer dans ses fonctions, et qu'il suffit de l'un quelconque des deux hémisphères pour l'exercice sensiblement normal des facultés de l'esprit ». Peut-être même pourrait-on ajouter que cette altération n'empêche nullement le génie ; car, si on en croit l'histoire, Bichat, l'illustre fondateur de l'anatomie générale, présenta, après sa mort, à l'examen pieux de ses confrères, une si grande inégalité de volume entre les deux hémisphères de son cerveau, que l'un pouvait bien être considéré comme atrophié relativement à l'autre.

Cette thèse remarquable, qui fut récompensée par la Faculté de médecine, classait définitivement Cotard parmi les plus distingués de ces jeunes docteurs, issus du corps de l'internat des hôpitaux, en qui les maîtres, soucieux du progrès scientifique, mettent toutes leurs complaisances. Tous ceux qui le connaissaient appréciaient son esprit réfléchi, la rectitude de son jugement, son grand sens clinique et ses connaissances variées ; tous aussi lui prédisaient un brillant avenir et des succès certains s'il suivait la voie des concours.

Il devait sourire de ces horoscopes tirés sur lui, car il n'était pas ambitieux ; s'il avait une passion, ce n'était pas celle de la gloire, mais celle des sciences. Selon la forte expression de Vauvenargues, il ne cherchait pas à « se former comme un nouvel être hors de lui », mais s'attachait plutôt « à étendre et à cultiver son fonds », ce qui n'est guère un moyen de parvenir.

Débarrassé de ses examens et de sa thèse, il voulut d'abord se reposer ; il se réfugia à la campagne, en plein Berry, emportant avec lui ses chers philosophes et, en particulier, Aug. Comte, qu'il s'était vu dans la nécessité de délaisser momentanément pour terminer ses études médicales. Il adorait cette solitude au milieu des champs, si favorable à la lecture, à la méditation ; il se trouvait heureux ainsi, loin des agitations du monde, des intrigues des ambitieux, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Simplement, sans bruit, sans ostentation, il fit, durant ce sombre hiver, son devoir comme chirurgien dans un bataillon de marche ; puis, lorsque la paix fut conclue avec l'étranger et le calme rétabli à l'intérieur, il revint à Paris et s'y installa.

Il était arrivé à cet âge — il avait trente ans — où il importe de se fixer, de prendre situation devant ses contemporains. Après mûres réflexions et non sans avoir quelque peu hésité, il se décida à se préparer aux difficiles épreuves du concours des hôpitaux. Tout en essayant de faire de la clientèle, il se remit courageusement au travail, suivant assidûment, le matin, les cliniques et, le soir, les conférences ; il pratiquait, en un mot, cet entraînement physique et moral si nécessaire à ces luttes où la victoire n'appartient pas toujours au plus savant, mais au plus habile.

Une circonstance heureuse vint l'arracher à ces préoccupations. Malgré les obstacles, son penchant le rame-

nait toujours vers ses études premières, les maladies du système nerveux et les troubles psychiques qui les accompagnent ; il saisissait toutes les occasions lui permettant de les compléter.

Tous les aliénistes connaissent ce petit cabinet de la Préfecture de police, véritable sous-sol, où, pendant plus de trente ans, le professeur Lasègue examina les aliénés amenés journellement de tous les coins de Paris. C'est là qu'il fallait voir avec quelle dextérité ce maître observateur savait tourner et retourner une intelligence malade, la manier en tout sens jusqu'à ce qu'elle eût exprimé les idées délirantes qui l'obsédaient. Il aimait à attirer à cette clinique toute privée, mais d'une remarquable richesse, les jeunes médecins qui manifestaient du goût pour l'aliénation mentale. Il en profitait pour leur appliquer à eux-mêmes, mais à leur insu, ses merveilleuses qualités d'analyste psychologique ; il les pénétrait, mesurant avec justesse leurs capacités intellectuelles et leur valeur morale.

Cotard était un des plus assidus à cet enseignement intime, j'allais dire mutuel, qu'il considérait avec raison comme une excellente école de perfectionnement ; et, de fait, par le nombre et la variété des malades, on ne pouvait en trouver une meilleure pour l'étude de la folie sous toutes ses formes.

Le maître, de son côté, étudiait avec curiosité son élève ; il fut heureux de découvrir en lui ce grain d'originalité qu'il recherchait toujours dans l'esprit qu'il analysait ; il appréciait surtout son caractère froid, sérieux, réservé, qualité d'un si grand prix dans certaines positions difficiles et délicates. Aussi, lorsque notre excellent collègue et ami, M. Jules Falret, le pria de lui trouver un collaborateur dans la direction de la maison de santé de Vanves, Lasègue n'hésita pas longtemps dans son

choix ; parmi les jeunes médecins qui l'entouraient, Cotard lui parut le plus apte à la fonction ; il le fit agréer et s'en félicita maintes fois en voyant son protégé à l'œuvre. En rapprochant ainsi ces deux natures élevées, mais dissemblables sur tant de points, il savait bien qu'elles se compléteraient l'une par l'autre ; d'ailleurs, l'harmonie dans les relations humaines ne naît-elle pas des contrastes ?

Le rôle du médecin n'est pas le même dans la maison de santé privée que dans l'asile public d'aliénés. Ici, tout est soumis à une réglementation étroite et minutieuse, qui ne laisse place ni au caprice ni à l'arbitraire. Chaque heure du jour a son emploi, chaque jour de la semaine ses occupations spéciales : si le médecin fait sa visite quotidienne à heure fixe, les parents ne voient leurs malades qu'à des jours déterminés. Tout, en un mot, est si bien ordonné que la moindre modification à la marche habituelle porterait un trouble profond dans les rouages de ce mécanisme compliqué.

Dans la maison de santé privée, au contraire, un règlement invariable serait une chimère, car jamais il ne pourrait être appliqué, tout y étant livré aux incidents multiples du dedans et du dehors. Le médecin est, en quelque sorte, l'esclave des mille exigences de ses pensionnaires et surtout de leurs familles, qui, tous les jours et à toute heure de la journée, se croient autorisées à venir le déranger pour lui parler de ceux qu'elles ont confiés à ses soins. Sans doute, ces relations plus fréquentes, plus intimes avec les malades et les parents, présentent quelques avantages, surtout au point de vue de l'étude psychologique des uns et des autres, et permettent de suivre avec soin la genèse familiale — héréditaire ou autre — des troubles délirants, dont l'étude est d'un si grand intérêt au point de vue social.

Cotard s'était fait dès les premiers jours la plus haute idée de la tâche qui lui incombait, et, comme il était surtout et avant tout l'homme du devoir, il n'épargna rien, ni efforts ni peines, pour la remplir dignement, complètement, y apportant ces sentiments de bienveillance et d'humanité, ce calme et cette douceur inaltérable qui rehaussent encore le rôle du médecin. En face des difficultés suscitées par les malades et les familles, jamais il ne manifesta le moindre signe d'impatience ou de mauvaise humeur ; il écoutait toujours avec une grande impassibilité les récriminations — et l'on sait si elles sont nombreuses — des uns et des autres, y faisant droit, si elles étaient justifiées, dans la mesure du possible.

Cette existence, toute d'activité et de dévouement, lui plaisait ; elle lui donnait la satisfaction intime du devoir accompli, elle lui procurait la sympathie affectueuse de tout son entourage et, ce qu'il prisait au-dessus de tout, l'estime et l'amitié de son maître, M. Falret, qui avait en lui la confiance la plus absolue.

Pendant quinze ans, depuis le mois d'août 1874 jusqu'à sa mort, Cotard vécut ainsi à Vanves, entre ses malades et ses livres, quittant les uns pour les autres, mais trouvant partout des sujets de méditation et de recherches. Il aimait à creuser les questions qui s'imposaient à son esprit, pendant les longues promenades dans le vaste et magnifique parc de la maison de santé, que nécessitaient ses fréquentes visites médicales. De ces promenades, de ces longues stations auprès des pensionnaires, sont sortis les travaux cliniques d'une si grande importance qu'il a publiés sur certains points controversés de la médecine mentale.

Un fait qui se présenta à son observation lui permit de revenir sur la question des relations du diabète avec

l'aliénation mentale. La plupart des auteurs admettent — et avec raison — que la glycosurie provoque un état psychique particulier, caractérisé surtout par des inquiétudes pour l'avenir, une sorte d'angoisse morale, des idées de ruine ; que, même dans certains cas, ce cortège symptomatique prend les proportions d'une véritable vésanie pouvant se terminer par le suicide. Il est établi d'autre part que les violentes émotions morales peuvent causer le diabète ; pourquoi celui-ci ne succéderait-il pas à la folie qui amène de si graves perturbations dans la sphère des sentiments affectifs ? Les faits de ce genre sont exceptionnels, on les compte dans la science. Celui publié par Cotard est des plus curieux. Il s'agit d'un homme, jeune encore, qui présenta tous les symptômes d'une mélancolie rémittente avec agitation, idées de persécution, hallucinations de l'ouïe, etc., et qui, après trois ans de cet état vésanique, fut pris de glycosurie. Celle-ci mit en quelque sorte en fuite les idées délirantes, provoquant la guérison d'une maladie mentale, à tous égards très sérieuse et d'un pronostic défavorable.

Le diabète a-t-il, dans ce cas, alterné avec la folie ? ou plutôt, invoquant la doctrine des crises, faut-il admettre que celle-ci s'est jugée par la glycosurie ? Nos maîtres du commencement du siècle, Esquirol entre autres, n'auraient pas hésité d'accepter cette dernière hypothèse. Cotard a trouvé plus prudent de ne rien conclure d'une seule observation, se fondant sur le célèbre adage de jurisprudence : *Testis unus, testis nullus.*

La mélancolie est, sans contredit, celui des sujets de médecine mentale qui, depuis un siècle, a été creusé le plus souvent. Qui oserait dire qu'il est épuisé ? Le clinicien et le psychologue y reviennent sans cesse, et pour peu qu'ils s'obstinent dans leur exploration, ils n'en sortent jamais les mains vides. N'est-ce pas dans cette

forme de vésanie que les troubles de la sensibilité physique et morale sont le plus nombreux et le plus fréquents, constituant ainsi un milieu exceptionnellement favorable au développement d'idées délirantes variées ?

Cotard, comme tant d'autres, fut séduit, attiré par ce sujet si complexe, si difficile, en même temps que très délicat. Pour l'étudier avec plus de fruit, il employa la méthode qu'on pourrait appeler la méthode des cas exceptionnels ; il était, en effet, convaincu que l'analyse des faits n'entrant dans aucun des cadres admis n'est pas un simple appât d'une vaine curiosité, mais qu'elle fournit en maintes circonstances et d'une façon inattendue la solution de problèmes qui semblaient insolubles. En cela, il était de l'avis de son maître Charcot qui, lui aussi, s'attardait volontiers à ces cas exceptionnels, les comparant « à ces espèces perdues ou paradoxales que le naturaliste recherche avec soin, parce qu'elles établissent la transition entre les groupes zoologiques ou qu'elles permettent de débrouiller quelque point obscur d'anatomie et de physiologie philosophiques (1) ».

On connaît la description magistrale que, le premier, Baillarger donna du délire hypocondriaque dans la périencéphalite chronique, et où il nous montre ces malades qui croient que leurs organes sont changés, détruits ou complètement obstrués ; qui prétendent qu'ils n'ont plus de bouche, plus de ventre, plus de sang, ou bien que leur pharynx est bouché, leur estomac complètement plein, leur ventre barré, etc. L'éminent maître considérait ce délire comme un privilège des paralytiques généraux ; c'était là une théorie exclusive qu'une observation clinique plus précise devait entamer. Et, de fait, ces idées

(1) Charcot, *Leçons sur les maladies du système nerveux faite à la Salpêtrière*, recueillies et publiées par Bourneville, 2e édit., t. I. Paris, 1875, p. 277.

hypocondriaques d'un caractère si spécial se retrouvent dans certaines variétés de mélancolie et, en particulier, dans la démonomanie.

Cotard en eut sous les yeux un cas exceptionnel. C'était une malade qui affirmait ne plus avoir ni cerveau, ni nerfs, ni poitrine, ni estomac, ni boyaux ; il ne lui restait plus que « la peau et les os du corps désorganisé ». Il ne s'agissait pas d'une paralytique générale, mais d'une mélancolique anxieuse qui, à ce délire hypocondriaque, joignait des idées de négation et d'immortalité, sans compter d'autres symptômes plus secondaires.

Une association de préoccupations délirantes si curieuses et, à certains égards, extraordinaires, pouvait faire réfléchir un esprit moins avisé que Cotard. Pour lui, elle était un sujet de constantes méditations, et s'il n'en tira pas tout de suite ce qu'elle contenait, c'est qu'il était indispensable que des faits analogues vinssent en quelque sorte vivifier et corroborer les hypothèses qu'il était porté à émettre.

Dans une première communication, où se trouve relaté le fait que nous venons de résumer, il s'attache avant tout à mettre en relief, outre le délire hypocondriaque, l'idée d'immortalité qui, dans certains cas, paraît se déduire du premier suivant une certaine logique. Et, en effet, les malades vous affirment « qu'ils ne mourront pas, parce que leur corps n'est pas dans les conditions ordinaires d'organisation, que s'ils avaient pu mourir, ils seraient morts depuis longtemps ; ils sont dans un état qui n'est ni la vie, ni la mort ; ils sont morts vivants ». Et Cotard en conclut que, chez ces malheureux, « l'idée d'immortalité est véritablement, et quelque paradoxal que cela puisse paraître, une idée hypocondriaque ; c'est un délire triste relatif à l'organisme ; ils gémissent de leur immortalité et supplient qu'on les en délivre ».

La malade qui lui servit en quelque sorte de prototype

pour ses recherches sur la mélancolie, présentait, nous l'avons dit, des idées de négation ; elle ne niait pas seulement l'existence de ses organes, mais encore les « idées métaphysiques qui étaient naguère l'objet de ses plus fermes croyances ; elle n'a pas d'âme, Dieu n'existe pas, le diable non plus ». Ce fait auquel il n'attacha d'abord qu'une importance secondaire, devait en prendre une très importante à la suite d'observations nouvelles.

Il constata, en effet, qu'ils n'étaient pas rares les malades qui opposent une négation formelle et systématique à toutes les questions qu'on leur pose ; il décrivit avec soin cette idée morbide et en indiqua les limites. Mais en appelant l'attention sur ce qu'il a appelé le *délire des négations*, Cotard n'a pas eu la prétention de créer un type morbide nouveau ; encore moins a-t-il voulu encombrer d'une entité nouvelle la classification des maladies mentales. Nous sommes heureusement loin de l'époque où chaque acte morbide, chaque idée délirante constituait une monomanie distincte ; et c'est à l'étude attentive des phases successives des affections mentales que nous devons, et des idées plus justes sur la notion de maladie en psychiatrie, et la création de formes naturelles de folie. Partant de ces principes, Cotard s'applique surtout dans son travail à faire ressortir la signification pathologique du délire des négations et à bien démontrer qu'il n'est d'ordinaire qu'une phase — et la phase ultime — d'une forme de mélancolie assez fréquente, la mélancolie anxieuse ; comme l'a si justement fait remarquer M. J. Falret, il est à cette affection mentale ce que le délire des grandeurs est au délire de persécution.

Par quelle évolution délirante ces mélancoliques anxieux arrivent-ils au délire des négations ? On peut dire, en règle générale, que le mélancolique, souffrant, dès le début de sa maladie, d'une sorte d'affaissement de toutes les facultés intellectuelles et morales, finit presque

toujours par avoir honte et même horreur de sa propre personne ; il regrette son intelligence évanouie, ses sentiments éteints, son énergie disparue. Bientôt il prétend qu'il n'a plus de cœur, plus d'affection pour ses parents et ses amis, etc. « Dans ces cas légers, dit avec raison Cotard, il existe déjà comme un voile à travers lequel le malade ne perçoit plus la réalité que d'une manière confuse ; tout lui paraît transformé. A mesure que l'état maladif devient plus intense, ce voile s'épaissit et, dans le cas de stupeur, finit par masquer entièrement le monde réel. » Si le délire mélancolique s'accentue, le dégoût de soi-même arrive vite au délire de culpabilité et de damnation, les craintes deviennent des terreurs ; la réalité extérieure transformée et confusément perçue finit par être niée.

Dès son apparition, le mémoire si rempli de faits et d'idées que Cotard consacra à l'étude de ce délire des négations, fut vivement goûté ; comme toute nouveauté, il fut aussi très diversement commenté. Sans doute, on discutera les limites, la fréquence, les causes de ce délire, et il est à désirer qu'on le fasse sans passion et à l'aide de documents cliniques pris avec soin et impartialité ; mais quelles que soient les modifications, les améliorations apportées à cette œuvre de notre regretté collègue, elle lui survivra, parce qu'elle est prise sur le vif de la réalité et qu'on en peut journellement contrôler l'exactitude.

Lorsqu'un esprit chercheur a découvert un filon productif, il ne l'abandonne qu'après lui avoir fait rendre tout ce qu'il contient. L'étude de la mélancolie est une mine très riche, qui est loin d'être épuisée. En continuant ses fouilles, Cotard fut très surpris de voir que ces aliénés anxieux, hypocondriaques, immortels, aux allures si humbles, finissent par arriver à un état d'esprit qui constitue comme le pôle contraire de leur humilité.

« L'idée d'être un grand coupable, d'avoir commis tous les crimes, d'être le diable, d'avoir une puissance infernale, etc., aboutit à une sorte de pseudo-mégalomanie. » Mais, dans ce cas, le malade, impuissant pour le bien, se sent tout puissant pour le mal ; il est Satan, il est l'Antéchrist. Ses moindres actes ont des effets incommensurables. S'il se croit immortel, il n'est pas seulement infini dans le temps, mais aussi dans l'espace. Il est immense, sa taille est gigantesque, sa tête va toucher aux étoiles. Il est, en un mot, dans l'énorme et le surhumain. C'est le *délire d'énormité*.

Rien ne ressemble moins au véritable mégalomane que ce malade qui, souffrant de sa monstruosité, se lamente, se livre au désespoir, tombe dans le plus profond abattement. « Mais, comme le fait observer Cotard avec raison, il faudrait être un psychologue bien naïf pour ne pas deviner que là même l'amour-propre finit par trouver son compte. L'hyperbolisme du langage, les idées d'énormité, le sentiment d'une puissance malfaisante il est vrai, mais surhumaine, s'accordent mal avec une véritable humilité. On aurait presque pu affirmer *a priori*, avant que l'observation clinique nous y eût autorisés, que de véritables idées de grandeur devaient à la fin se développer sur ce terrain. »

On voit avec quelle perspicacité Cotard analysait les faits cliniques qui se présentaient à son observation, et ce qu'il savait en tirer. Et cependant son champ de recherches — il est bon d'en faire la remarque — n'était pas un de ces grands asiles où se trouvent réunis des centaines d'aliénés, mais une maison de santé ne possédant qu'un chiffre restreint de pensionnaires. C'est que, pour trouver les rapports des choses, il faut moins une grande accumulation de matériaux qu'un esprit sagace et méditatif qui sache peser les faits et en extraire ce qu'ils contiennent.

L'analyse psychologique était la faculté maîtresse de Cotard. En lisant ses travaux et, en particulier, les deux articles *Folie* et *Hypocondrie* du Dictionnaire de Dechambre, on est émerveillé de l'habileté, de la dextérité avec laquelle il dénoue l'écheveau embrouillé des sentiments et des idées des aliénés. Il ne montre pas moins de talent et de savoir dans l'étude du mécanisme du délire et dans l'application à cette recherche des données récentes de la physiologie cérébrale.

Dès 1884, à l'occasion de certains faits de perte de la vision mentale publiés par le professeur Charcot, il tenta un premier essai d'interprétation du délire des négations. Deux observations de mélancoliques anxieux le mirent sur la voie ; ils présentaient tous deux ce phénomène étrange d'être privés du pouvoir, autrefois très développé chez eux, de voir mentalement les objets absents. Il vit là autre chose qu'une coïncidence fortuite et fut amené à en conclure naturellement que, « si la perte de la vision mentale était un fait ordinaire chez les anxieux chroniques, on serait invinciblement entraîné à considérer la négation systématisée comme un délire greffé sur le trouble psycho-sensoriel ».

Dans une communication faite trois ans après devant notre Société, il poussa plus loin son analyse et s'appliqua à démontrer que l'origine du délire est double : psycho-motrice et psycho-sensorielle. Ainsi, les idées de force, de capacité, de puissance, qui prédominent chez les paralytiques généraux et les excités maniaques, sont le résultat d'une surexcitation psycho-motrice générale, et se développent « sur un état maladif des centres moteurs ou volitionnels ». Ce qui le prouve, « c'est que le malade est d'une activité exubérante, il est toujours en mouvement, parle sans cesse, ne connaît ni le repos ni la fatigue. Il y a là une maladie de la volonté..., une

hyperboulie ». Certains délires mélancoliques, absolument opposés, en apparence du moins, aux états expansifs précédents, « semblent également dus à des lésions psycho-motrices. Ces mêmes malades qui s'accusent d'être des criminels finissent par devenir violents et capables des actes les plus atroces ».

Quant au délire d'origine psycho-sensorielle, l'exemple le plus intéressant qu'en fournit Cotard est la mégalomanie des hallucinés persécutés. Chez ceux-ci, en effet, l'influence de l'hallucination est capitale, soit qu'elle fournisse au malade ses idées de grandeur toutes formulées, soit que l'obsédant de continuelles tortures, elle le conduise à la mégalomanie par le procédé logique si bien décrit par Ach. Foville ; soit, enfin, que, grâce à elle, il se croie doté d'un perfectionnement des sens, d'une pénétration de l'intelligence, lui permettant de percevoir et de comprendre une foule de choses qui échappent à son entourage.

Par un heureux éclectisme, Cotard appliquait ainsi à l'explication de l'origine du délire, d'une part les théories de Condillac et de Cabanis, et, de l'autre, celles de Destutt de Tracy et de Maine de Biran. Mais, par la suite, la fréquentation assidue de l'œuvre de ce dernier philosophe finit par avoir sur sa manière de voir une influence prépondérante et l'amena à modifier considérablement ses premières opinions, en restreignant de plus en plus, dans la genèse du délire, la part de l'élément sensoriel au profit de l'élément moteur. Même dans sa communication, si intéressante à tous égards, qu'il écrivit pour le Congrès international de médecine mentale de 1889, il n'est plus question de l'origine psycho-motrice ou psycho-sensorielle du délire, mais uniquement de son origine psycho-motrice.

Mettant à profit ce principe de psychologie, que, « dans les représentations mentales des objets du monde

extérieur et dans les images motrices de nos actes, le moteur et le sensoriel sont tellement mêlés qu'il est extrêmement difficile de faire la part de ce qui appartient à chacune de ces deux catégories »; — et le suivant : « La perception suppose des phénomènes moteurs dont les résidus restent attachés à l'image sensible et les images motrices de nos actes se combinent intimement avec la représentation des objets que ces actes concernent », — Cotard revient sur les deux questions déjà traitées par lui : la genèse du délire des négations et celle des idées ambitieuses des persécutés, et, à l'aide de déductions subtiles, il les explique, soit par des troubles de l'énergie motrice, soit par l'automatisme des éléments moteurs incorporés à des images sensibles ou à des idées abstraites.

Ce travail fut très goûté, mais aussi très discuté. Cotard y attachait une véritable importance; mais il sentait bien qu'il n'était qu'une ébauche. Sa trop grande condensation nuisant parfois à sa clarté, il comptait bien le reprendre, le développer, l'illustrer par des exemples bien choisis. Nul doute que cette œuvre, agrandie, plus fouillée aussi, eût fait date dans la science par les points de vue nouveaux, féconds en conséquences théoriques et pratiques.

Des recherches d'une si haute portée philosophique exigent une grande concentration d'esprit; il y faut aussi du loisir et Cotard n'en avait guère, ses nombreuses occupations absorbant le meilleur de son temps. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il avait pris l'habitude de réfléchir, de méditer durant ses longues promenades à travers le parc de Vanves; il avait pu, par son expérience personnelle, constater combien l'exercice donne un surcroît d'activité au cerveau. Mais le travail de sa pensée se développait, se perfectionnait par la dis-

cussion : communiquant volontiers les idées qu'il élaborait à M. Falret, les objections qu'elles pouvaient susciter à son excellent maître et ami, qui lui prodiguait les ressources de sa vaste érudition, lui servaient en quelque sorte de stimulant pour creuser son sujet plus à fond, lui donner plus de consistance et de précision. Lorsque l'étude et la critique avaient mûri ses idées, il consacrait de longues veilles à les reproduire en ce langage simple, condensé, presque aphoristique, qui caractérise tous ses écrits.

Cotard, comme tous les méditatifs, avait l'abord froid, mais sa froideur n'était qu'apparente. Tous ceux qui ont pénétré dans son intimité savent qu'il avait le cœur le plus tendre, le plus affectueux, une sensibilité très vive, un dévouement à toute épreuve. Il ne prodiguait pas, il est vrai, ses marques d'amitié; mais ceux qu'il aimait reconnaissaient bien la sincérité de son affection à son sourire rayonnant, lorsqu'on se revoyait, à sa poignée de main si franche et si loyale.

« Seule, la bienveillance universelle peut établir en nous l'harmonie mentale et la paix intérieure. » Il se formulait pour ainsi dire lui-même, lorsqu'il écrivait cette phrase, la dernière sortie de sa plume. La bonté était, en effet, comme une efflorescence de son âme; d'après quelques-uns de ses amis, elle allait même jusqu'à l'excès. A ceux qui le lui auraient reproché, il eût volontiers répondu avec ce personnage de Marivaux : « Dans ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez (1). »

Son exquise nature morale, selon l'heureuse expression de son ami, M. le professeur Bouchard, ne con-

(1) Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte Ier, scène II.

naissait que les sentiments élevés de l'humanité, ces sentiments que son maître, Aug. Comte, qualifiait d'altruistes : il avait une vénération profonde pour toutes les supériorités intellectuelles et morales ; cet homme si froid était, au fond, un enthousiaste, enthousiaste des idées nobles et généreuses, du progrès de la science et de l'art.

Mais, caractère très réservé, il ne donnait libre cours à ses idées que dans le cercle étroit de l'intimité. Aucun de ses amis n'oubliera ces charmantes causeries où il se donnait tout entier, où se découvrait chez lui ce petit « coin de singularité », d'où s'échappaient dans le feu de la conversation les opinions les plus paradoxales qu'il soutenait avec verve et esprit.

Homme de foyer, Cotard s'était créé une famille peu après son entrée à la maison de Vanves ; il y trouva le bonheur. Son existence était d'une régularité parfaite ; il partageait son temps entre ses malades et ses livres, à côté de sa femme et de ses trois enfants qu'il adorait. Il fréquentait peu le monde.; aux indifférents qu'on y côtoie, il préférait les amis dont le cœur battait à l'unisson du sien et qui partageaient ses idées et ses espérances.

Ses amis, M. Falret entre autres, lui reprochaient souvent de n'être pas assez ambitieux ; il se contentait de sourire. Il était trop philosophe pour ne pas préférer sa vie modeste, dans un rôle secondaire, aux inquiétudes et aux déboires que procure le désir de la gloire et des honneurs. Et cependant, il avait une ambition, mais grande et élevée, celle d'attacher son nom à une œuvre utile au progrès de la science. Comme tous les esprits supérieurs, il avait le noble souci de la postérité ; il voulait léguer à son jugement un grand ouvrage sur les *Lois de la formation et de l'association des idées.* Une catastrophe imprévue vint détruire ses projets de travail, anéantir son rêve de gloire.

Il venait de terminer son mémoire sur l'*Origine psycho-motrice du délire*, qu'il devait communiquer au Congrès international de médecine mentale, lorsque l'aînée de ses filles fut atteinte de la diphtérie. Dès l'apparition des premiers symptômes, le malheureux père ne quitta plus le chevet de sa petite malade, ne voulant laisser à personne le soin du traitement. Au bout de quinze jours — jours pleins de douleur et d'angoisse — la terrible infection fut vaincue, mais elle guettait une autre proie qu'elle ne devait pas lâcher.

Le 13 août, il m'écrivait pour m'annoncer la guérison de sa fille : sa lettre débordait de joie et de bonheur. Le lendemain, hélas ! il s'alitait pour ne plus se relever. Malgré les soins les plus empressés, les plus dévoués, de sa femme, de ses amis, le professeur Bouchard, les Drs Chantemesse, Hillemand et Langle, la diphtérie évolua avec une foudroyante rapidité, gagna les voies respiratoires et triompha en cinq jours de l'énergique et robuste constitution du malade ; la trachéotomie, pratiquée comme suprême ressource, ne réussit qu'à prolonger de quelques heures son agonie. Il succomba le 19 août 1889, à l'âge de quarante-neuf ans.

Cotard conserva la connaissance de soi-même, la lucidité de son esprit jusqu'à ses derniers moments. Dès les premières atteintes du mal, il comprit qu'il était perdu ; il se résigna avec un rare stoïcisme, ne pensant plus qu'à consoler ceux qui l'entouraient, uniquement préoccupé du sort des êtres si chers qu'il était obligé de quitter. Dans une scène déchirante, il les recommanda à l'affection de son maître, M. Falret, à celle de ses amis ; convaincu qu'il ne s'adressait pas en vain à leur cœur, à leur dévouement, il les remercia dans les effusions de ses derniers adieux.

Où trouver des termes suffisamment expressifs pour dépeindre notre stupéfaction à tous, à la nouvelle de cette

mort brutale et inattendue, qui fauchait une intelligence d'élite en plein épanouissement ? Le deuil fut particulièrement pénible pour notre Société où Cotard comptait autant d'amis que de collègues ; nous avions peine à croire à cette disparition subite d'un savant qui, par son caractère et ses travaux scientifiques, honorait notre Compagnie.

Pour moi, — pardon de ces réminiscences personnelles — pour moi, qui viens de revivre quelques semaines dans son attachante intimité, vous m'en voudriez si je le quittais sans rappeler cette amitié si tendre et si dévouée, « que pendant plus de quinze ans j'ai regardée comme un des premiers biens de ma vie, et dont le souvenir doux et cruel ne s'affaiblira jamais dans mon cœur, car il est des pertes qui ne peuvent s'oublier, parce qu'elles ne peuvent se réparer (1) ».

---

(1) Condorcet, *Éloge de d'Alembert*, in *Éloges des Académiciens de l'Académie royale des sciences*. Paris, 1799, t. III, p. 439.

TRAVAUX DU Dr JULES COTARD

Sur un cas de zona du cou avec altération des nerfs du plexus cervical et des ganglions correspondants des racines spinales postérieures (En collaboration avec Charcot). In *Mémoires et Comptes rendus de la Société de Biologie*, 1865.

Études physiologiques et pathologiques sur le ramollissement cérébral (En collaboration avec J.-L. Prévost). In *Comptes rendus des séances et mémoires de la Société de Biologie*, 1865.

Étude sur l'atrophie partielle du cerveau. Thèse de Paris, 1868.

Aliénation mentale et diabète. In *Archives générales de médecine*, mars 1877.

Articles Folie et Hypocondrie du *Dictionnaire* de Dechambre.

Du délire hypocondriaque dans une forme grave de la mélancolie anxieuse. Communication à la séance du 28 juin 1880 de la Société médico-psychologique. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de septembre 1880.

Du délire des négations. In *Archives de neurologie*, nos 11 et 12, 1882.

Perte de la vision mentale dans la mélancolie anxieuse. In *Archives de neurologie*, no 21, 1884.

Des signes physiques, moraux et intellectuels de la folie héréditaire. Discours prononcé à la Société médico-psychologique dans la séance du 25 janvier 1886. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de mai 1886.

De l'aboulie et de l'inhibition en pathologie mentale. Note présentée à la Société de psychologie physiologique dans la séance du 19 avril 1886. In *Revue philosophique*, numéro de juin 1886.

De l'origine psycho-sensorielle ou psycho-motrice du délire. Communication à la séance du 28 mars 1887 de la Société médico-psychologique. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de juillet 1887.

Le délire d'énormité. Lecture faite à la Société médico-psychologique dans la séance du 26 mars 1888. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de mai 1888.

De l'origine psycho-motrice du délire. Mémoire lu au Congrès international de médecine mentale, le 6 août 1889. In *Comptes rendus du Congrès international de médecine mentale de 1889*, p. 60.

N. B. — Tous ces travaux ont été pieusement recueillis et réunis en un volume, intitulé : *Études sur les maladies cérébrales et mentales*, par notre excellent maître et ami, M. le Dr Jules Falret, qui l'a fait précéder d'une préface, où il apprécie d'une façon magistrale l'esprit et la méthode scientifique de Cotard, s'appliquant surtout à dégager ses pensées principales et ses idées très personnelles.



Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette.